

Après 8 ans de procédures, le parc de Sambrès a été inauguré

ÉNERGIES RENOUVELABLES. Le plus grand parc éolien du département (26 mâts) a été inauguré hier sur les communes de Roquefère, Mas-Cabardès et Labastide-Esparbairénque, un record régional. Mais l'Aude n'en fait-elle pas trop ?

Neuf cent dix tonnes d'acier plantés dans les forêts dominant la plaine de l'Aude, au-delà des Martys, 20 000 m³ de béton coulés dans le sol, soit 26 mâts aux pales de 41 mètres, pas de doute : « c'est un outil industriel pour les 25 à 30 années à venir » qui a été inauguré hier midi par l'exploitant RES et les élus des différentes collectivités qui en récoltent les dividendes. Après des recours portés par la mairie des Martys, puis de Mazamet, soit 8 ans de procédures et d'oppositions, le plus grand projet éolien à ce jour dans le département, Sambrès, voit enfin le jour. Seize ans après avoir été lancé. Un temps exceptionnellement long qui dit toute la difficulté à imposer dans le département cette « nouvelle révolution industrielle ». Pour le sénateur Roland Courteau, après le charbon de la première révolution et le pétrole de la seconde, c'est au tour des énergies renouvelables d'entamer la troisième révolution industrielle, qui cette fois sera « propre ». « Il serait criminel de pas exploiter les atouts de l'Aude : le vent, l'eau, les forêts, la mer » insistait Roland Courteau qui voit une incidence sur l'emploi : « 100 000 en France ».

■ **Une transition**
Pour RES et le fabricant d'éoliennes Senvion le vent a tourné : « nous sommes dans un contexte de tension sur le réseau électrique français, avec 21 réacteurs nucléaires sur 58 arrêtés, et un prix de l'électricité qui a presque doublé » affirmait le directeur général d'RES Matthieu Guérard. Pour le directeur de Senvion et



► Ici sont produits 52 MW d'électricité, soit l'équivalent des besoins de 40 000 personnes. La montagne Noire est devenue la centrale électrique du département, produisant l'équivalent d'un tiers de l'énergie nécessaire aux Audois. Claude Boyer

président du syndicat professionnel de l'éolien Olivier Perrot il y a urgence à passer la vitesse supérieure : « le ministère nous a contactés récemment pour nous demander comment accélérer le processus cet hiver, par crainte de pénurie d'électricité suite à l'arrêt de 5 nouveaux réacteurs... » Pour l'instant l'électricité produite n'est pas traçable, si ce n'est au niveau des retombées financières locales.

■ **Nouvelles richesses**
Outre les 55 millions d'euros in-

vestis à Sambrès avec des retours pour 40 % d'entreprises locales et 350 personnes employées sur le chantier durant 9 mois, Cyril Delpech, président de la CDCMN avance plusieurs investissements concrets, rendus possibles par l'ensemble de ses parcs éoliens : 700 000 € ont ainsi pu être apportés aux travaux d'installation du Très Haut Débit internet, les frais d'entretien et de gestion de la piscine de Cuxac-Cabardès ont été pris en charge, « pour 1 200 scolaires, 300 abonnés et 80 personnes à l'aquagym, ce qui est non négligeable pour une inter-

communalité de 6 000 habitants », trois aires de covoiturage sont à venir dans la vallée de l'Orbiel, le long de la RD118 et dans le Saissagais, des bornes pour véhicules électriques, deux bureaux d'information touristique, un plan d'aide à l'isolation thermique de l'habitat... Pour cette politique la Communauté de Communes montagne Noire sera labellisée « territoire à énergie positive » et de « monter sur le podium national », se réjouit Cyril Delpech.

SCHÉMA REGIONAL EOLIEN

« L'Aude donne déjà beaucoup ! »

Du côté de la LPO (ligue de protection des oiseaux), « qui prend en considération l'ensemble de la faune et de la flore », le discours est différent. Son vice-président Thierry Rutkowski regrette « une trop grosse ambition politique » et demande que soient reconsidérés les schémas régionaux éoliens et photovoltaïques, estimant que l'Aude assure déjà « 50 % de sa consommation finale électrique par les énergies renouvelables » (éolien, photovoltaïque, mais aussi hydroélectricité, biomasse). « L'Aude donne déjà beaucoup, on dépasse les objectifs », clame celui qui milite pour une répartition plus équitable de l'effort au niveau régional et national. Depuis 2014 la LPO de l'Aude demande un moratoire dans le développement de l'éolien et pense percevoir « une attention bienveillante » auprès du préfet actuel Jean-Marc Sabathé. Une bienveillance que semble avoir également notée le député Jean-Claude Pérez, qui ne s'est pas privé dans son discours, de lancer des piques contre toute intention de décréter un moratoire ou une pause : « Il a fallu 16 ans pour réaliser le parc des Sambres, quand il n'en faut que 4 en Allemagne. Est-ce bon ? Je ne crois pas ». Le député aurait déjà tenté de sonder le terrain directement auprès du préfet il y a quelques semaines, sans être « rassuré » sur ses intentions. Thierry Rutkowski souligne que la LPO ne s'oppose pas à l'éolien, mais à une densité trop importante et à certains emplacements. « Plus de 40 % du département est en Natura 2000 et d'autres secteurs mériteraient de l'être, car nous sommes un département particulièrement riche en espèces et habitats patrimoniaux, dans une zone de transition entre influences atlantiques et méditerranéennes ». Une double richesse qui entraîne un dilemme, quand un projet de parc éolien EDF à Mouthoumet, présenté ce soir même à la population, et un projet dans la forêt des Fanges met en péril la reconnaissance par l'Etat d'un autre projet, le parc naturel régional Corbières Fenouillèdes. « Il est inadmissible qu'on n'ait pas un schéma consensuel, car à chaque fois la société se divise » conclut le vice-président de la LPO, qui rêve d'un consensus départemental pour « protéger les enjeux majeurs environnementaux et confirmer la transition énergétique ».

Xavier Coppi

Stop ou encore ?

La montagne Noire regorge de nouveaux projets, éoliens (à Fraisse-Cabardès) et photovoltaïques. Déjà dotée d'un parc éolien, la commune de Cuxac-Cabardès pourrait accueillir une centrale photovoltaïque au sol. Un avis d'enquête publique vient d'être publié par le préfet de l'Aude. Le projet prévoit, aux lieux-dits « La Cabasse » et « La Ferrière » (à proximité de Titanobel), une emprise sur une surface de 23,93 hectares clôturés pour une puissance de 12 MW. Cyril Delpech, président de la Communauté de communes montagne Noire a par ailleurs confirmé hier que le projet de parc photovoltaïque sur la friche industrielle de la mine d'or de Salsigne, pour lequel l'enquête publique va également être lancée, « est en très bonne voie ». La LPO (voir ci-dessus), qui siège au Pôle Energie à la DDTM et donne donc son avis sur les divers projets-nombreux-rappelle « qu'il faut privilégier les toitures et les zones anthropisées (modifiées par la présence humaine) » et demande à l'Etat de pouvoir

étudier l'impact du photovoltaïque au sol sur la faune. Du côté de la Méditerranée, le sénateur Roland Courteau et la députée Marie-Hélène Fabre travaillent Paris au corps pour obtenir la création d'une seconde ferme éolienne offshore au large de Leucate, après que celle de Gruissan a été acceptée. « L'objectif pour l'Aude est l'auto-suffisance énergétique, ce qui sera le cas avec les parcs offshore venant s'ajouter au terrestre » souligne le sénateur, par ailleurs président du conseil supérieur de l'énergie, mis en place par le ministère en charge de l'énergie avec pour principal objectif de conseiller celui-ci sur la politique énergétique nationale. Roland Courteau a fait passer un texte fixant l'augmentation du taux d'énergie renouvelable à 50 % à l'horizon 2023. « Ce qui veut dire qu'il va falloir doubler l'éolien terrestre et flottant en France, et tripler le photovoltaïque ». Dans ce domaine, l'Aude a pris de l'avance.

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Une nouvelle benne dans votre déchèterie pour recycler les vieux meubles

LEUC
Départementale D104

Covaldem
Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude